



**HAL**  
open science

## À l'écart de l'école? Pauvreté, accessibilité et scolarisation à Conakry

Lourdes Diaz Olvera, Didier Plat, Pascal Pochet

► **To cite this version:**

Lourdes Diaz Olvera, Didier Plat, Pascal Pochet. À l'écart de l'école? Pauvreté, accessibilité et scolarisation à Conakry. *Revue Tiers Monde*, 2010, 202, pp. 167-183. 10.3917/rtm.202.0167 . halshs-00566203

**HAL Id: halshs-00566203**

**<https://shs.hal.science/halshs-00566203>**

Submitted on 29 Mar 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

manuscrit auteurs, référence :

Diaz Olvera L., Plat D., Pochet P. (2010), A l'écart de l'école ? Pauvreté, accessibilité et scolarisation à Conakry, *Revue Tiers Monde*, n°202, pp. 167-183.

---

## A L'ECART DE L'ECOLE ?

### PAUVRETE, ACCESSIBILITE ET SCOLARISATION A CONAKRY

Lourdes Diaz Olvera\*, Didier Plat\*\*, Pascal Pochet\*\*\*

\* Chargée de recherche

\*\* Enseignant chercheur

\*\*\* Chargé de recherche

Correspondant : Didier Plat

Laboratoire d'Economie des Transports

UMR CNRS n° 5593

Université de Lyon (ENTPE)

Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat

rue Maurice Audin

69518 Vaulx-en-Velin cedex

04 72 04 70 47

[didier.plat@entpe.fr](mailto:didier.plat@entpe.fr)

## **Résumé**

*Les pays d'Afrique subsaharienne ont à scolariser un nombre croissant d'enfants, dans un contexte d'approfondissement de la pauvreté. Si les taux de scolarisation sont plus faibles en milieu rural, les villes connaissent également de fortes difficultés. Cet article analyse, pour Conakry, l'impact sur le taux de scolarisation dans le primaire de la dimension spatiale de l'offre scolaire, mesurée par la densité d'établissements publics et privés, et le temps de parcours. Les résultats montrent qu'après les facteurs propres à la demande, la disponibilité de l'offre publique est déterminante car l'accessibilité physique aux écoles privées, plus nombreuses, est subordonnée à leur accessibilité financière.*

**Mots clés : éducation, scolarisation, accessibilité, pauvreté, enquête-ménages, Conakry**

## OUT-OF-THE-WAY FROM SCHOOL?

### POVERTY, ACCESSIBILITY AND SCHOOL ATTENDANCE IN CONAKRY

## **Abstract**

*Sub-Saharan African countries have to ensure the schooling of a growing number of children, in a context of deepening of poverty. Even though attendance rates are lower in rural areas, cities are facing serious problems. This paper analyses, for Conakry, the impact of location of school provision, measured by the density of public and private schools and trip duration to school, on primary school attendance. Findings confirm the major role of factors concerning the demand for education and they also emphasize that availability of public schools is determinant given that physical accessibility to private schools, which are more numerous, is hindered by monetary accessibility.*

**Keywords : education, schooling, accessibility, poverty, household survey, Conakry**

## A L'ECART DE L'ECOLE ?

### PAUVRETE, ACCESSIBILITE ET SCOLARISATION A CONAKRY

#### **INTRODUCTION**

Les pays d'Afrique subsaharienne sont depuis plusieurs décennies confrontés à des défis considérables en matière d'éducation et doivent assurer la scolarisation d'un nombre toujours croissant d'enfants. Après l'explosion des années soixante-dix puis la vague de déscolarisation de la décennie suivante, les taux de scolarisation sont à nouveau orientés à la hausse depuis la fin des années quatre-vingt (Lange et al., 2002). Ainsi, en 2001-2002, 62 % des enfants sont scolarisés dans le primaire en Afrique subsaharienne, contre 54 % en 1990-91. Cette augmentation du nombre d'élèves accompagne une « privatisation rampante » de l'éducation (Solau et Suchaut, 2002) qui permet un accroissement de l'offre, avec l'essor des écoles privées, laïques ou confessionnelles, et dans une moindre mesure des écoles communautaires et associatives. Cette diversification résulte de la pression des bailleurs de fonds et d'un désengagement des Etats en matière de politique scolaire (Lange, 2002).

Pourtant, les coûts trop élevés, la faible qualité de l'enseignement proposé mais aussi la dégradation du « retour sur investissement » due à la réduction des opportunités d'emploi salarié dissuadent nombre de ménages de scolariser leurs enfants, notamment les filles (Bennell, 2002 ; Glick et Sahn, 1997). En dépit des progrès récents, les taux de scolarisation restent alors trop faibles dans nombre de pays pour que l'objectif d'une scolarisation primaire universelle à l'horizon 2015, en accord avec les Objectifs du Millénaire poursuivis par les Nations Unies, paraisse accessible (Bennell, 2002).

A l'échelle d'un pays ou en milieu rural, les difficultés physiques d'accès à l'école constituent l'un des facteurs pénalisants souvent évoqués en matière de scolarisation au primaire, qu'il s'agisse de la fréquentation de l'école par les enfants en âge d'étudier, des retards de scolarisation ou des résultats scolaires<sup>1</sup>. Peu de travaux s'attachent par contre à en mesurer les effets spécifiquement sur l'urbain<sup>2</sup> et plus rares encore sont ceux consacrés à une ville spécifique<sup>3</sup>. Pourtant, les capitales connaissent des situations très tendues en matière éducative du fait de leur forte croissance spatiale et démographique, les carences étant plus marquées dans les extensions urbaines périphériques non planifiées. Les trajets quotidiens des enfants peuvent alors être longs et pénibles (Diaz Olvera et al., 2005) et il convient de s'interroger sur les effets de la localisation des établissements sur la scolarisation des enfants.

---

<sup>1</sup> Voir Kobiané (2002) pour le Burkina Faso, Tansel (1997) pour la Côte d'Ivoire et le Ghana, Grootaert (1998) pour la Côte d'Ivoire, Canagarajah et Coulombe (1998) pour le Ghana, Droy (2005) pour la Guinée, Bommier et Lambert (2000) pour la Tanzanie, Jensen et Nielsen (1997) pour la Zambie et Canagarajah et Nielsen (2001) pour une synthèse sur cinq pays d'Afrique Subsaharienne.

<sup>2</sup> Les résultats obtenus sont d'ailleurs très variables. Grootaert (1998) pour la Côte d'Ivoire et Nielsen (1998) pour le Ghana ne mettent pas en évidence d'effet lié à la distance à parcourir en ville. Kobiané (2002) conclut à un impact mineur de la distance en milieu urbain burkinabè. Par contre, Bommier et Lambert (2000) identifient un effet sensible de la distance à l'école, similaire en rural et en urbain.

<sup>3</sup> Pour Canagarajah et Coulombe (1998), la distance n'a pas d'effet à Accra. A Ouagadougou, Kaboré et Pilon (2003) rapprochent les taux de scolarisation très hétérogènes du sous-équipement des quartiers périphériques, l'éloignement de l'école dissuadant certains résidents d'y envoyer leurs enfants. Enfin, selon Zoungrana et al. (1998), une distance trop importante est, à Bamako, le troisième facteur explicatif de non-scolarisation, mais uniquement pour les fillettes.

Cet article vise à apporter des éléments de compréhension des interrelations entre scolarisation, conditions physiques d'accès à l'école, caractéristiques familiales et sociales et niveau de vie du ménage dans les grandes villes d'Afrique, en se focalisant sur le cas de Conakry, capitale de la Guinée. Plus précisément, peut-on mettre en évidence un effet de la distance à l'école et de la densité en écoles, deux indicateurs de la dimension spatiale de l'offre éducative, sur la scolarisation des enfants, une fois contrôlés les effets des facteurs économiques et sociaux susceptibles d'être explicatifs des pratiques de scolarisation ? Nous nous concentrons sur l'école primaire, dont la fréquentation reste loin d'être universelle et qui conditionne la suite des parcours scolaires. Nous utilisons pour cela des analyses secondaires d'enquêtes récentes (EDSG-II<sup>4</sup> produite en 1999 et QUIBB<sup>5</sup> en 2002) et, surtout, l'enquête PMU<sup>6</sup> de 2003 portant sur les liens entre pauvreté et mobilité urbaine quotidienne. Nous rappelons tout d'abord le contexte urbain de Conakry puis les évolutions récentes de l'offre d'éducation. Nous examinons ensuite les principaux facteurs

---

<sup>4</sup> Enquête Démographique et de Santé de Guinée-II (Ministère du Plan et de la Coopération Macro International Inc. 2000).

<sup>5</sup> Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être (République de Guinée Ministère du Plan 2002).

<sup>6</sup> L'enquête a touché 627 ménages à leur domicile (tirage aléatoire dans 30 zones, sur la base d'une stratification de l'espace urbain). Elle se composait d'un questionnaire ménage recensant ses membres, diverses caractéristiques du logement et de l'équipement en modes de transport ainsi que l'accès aux services de base (dont les écoles). Un questionnaire détaillé, renseigné par tous les individus de plus de 10 ans, portait sur leurs caractéristiques sociodémographiques, la scolarisation et/ou l'emploi, l'usage des modes de transport et l'ensemble des déplacements de la veille. Pour les 6-10 ans, un questionnaire réduit, rempli auprès des adultes, relevait quelques informations, dont la fréquentation scolaire. La fiabilité des données produites a été contrôlée en les croisant avec d'autres sources, notamment QUIBB (SITRASS, 2004).

explicatifs de la scolarisation des 7-14 ans<sup>7</sup>, en considérant les caractéristiques de l'enfant, celles du ménage auquel il est rattaché puis deux indicateurs spatiaux d'offre, la densité des établissements scolaires et la distance pour s'y rendre à pied. La prise en compte simultanée de ces différents facteurs dans un modèle logit permet alors de mieux apprécier le rôle des composantes publique et privée de l'offre.

## **I LA VIE QUOTIDIENNE SOUS FORTES CONTRAINTES**

Faiblement urbanisée, la Guinée figure parmi les pays les moins avancés, se classant 156<sup>ème</sup> (sur 177) en 2003 selon l'Indice de Développement Humain. Avec 1,3 millions d'habitants au recensement de 2002, la capitale, Conakry, rassemble plus de la moitié des citoyens guinéens. Depuis la pointe de Kaloum, où se concentrent le centre administratif et d'affaires, le port, les grands marchés et la gare routière, la ville étire ses quatre autres communes (Dixinn, Matam, Ratoma et Matoto) sur de plus de 30 km de longueur mais seulement 2 à 6 km de large, parfois moins (Carte 1). A l'est, Matoto et Ratoma, les communes les plus récemment urbanisées, sont également les plus peuplées et regroupent près de la moitié de la population tandis que Kaloum n'accueille que 6 % des Conakrykas. Mais, comme dans nombre de villes africaines, les zones les plus anciennes sont aussi les plus denses, de l'ordre de 300 habitants/ha à Kaloum et Matam, contre moins de 70 à Ratoma (Groupe Huit-Bceom, 2003).

*Carte 1 : Conakry et les zones d'enquête PMU (2003)*

---

<sup>7</sup> La tranche d'âge théorique du primaire se limite aux 7-12 ans. Mais les retards à l'entrée et les redoublements amènent la majorité des enfants de 14 ans à fréquenter encore les bancs du primaire.

Hormis une poignée de quartiers relativement aisés, la pauvreté est largement répandue dans l'ensemble de la ville et touche plus de la moitié des habitants (Unicef et Gouvernorat de Conakry, 1999). Si du fait de la répartition spatiale de la population, la grande majorité des citoyens pauvres réside à Ratoma et Matoto, c'est néanmoins Kaloum qui, en dépit d'un taux d'équipement en services élevé, s'avère, en termes relatifs, la commune la plus défavorisée, avec 82 % d'habitants pauvres ou très pauvres.

Se loger représente un problème aigu à Conakry, avec des taux d'occupation des habitations importants, encore accrus chez les ménages pauvres<sup>8</sup> (2,9 personnes par pièce contre 2,3 pour les non-pauvres, selon l'enquête PMU). En dépit des conditions d'hébergement sommaires d'une grande partie de la population, le logement (loyer, services et équipement) représente en moyenne 16 % des dépenses des ménages conakrykas (Direction Nationale de la Statistique, 1995) et constitue le deuxième poste de leur budget. Dans un contexte de pauvreté très prégnant et en l'absence d'une politique favorisant la construction de logements, les choix résidentiels des ménages apparaissent très contraints. « On se loge où l'on peut » et l'accessibilité aux aménités urbaines et, en particulier, à l'école n'est qu'un élément mineur dans le choix du lieu de résidence, cité seulement par 1 % des ménages propriétaires et 4 % des locataires.

Pourtant, les conditions de déplacement sont difficiles pour la majeure partie de la population, les ménages localisés dans la périphérie lointaine étant encore plus pénalisés. La route la plus proche du domicile n'est goudronnée que pour moins d'un tiers des ménages, pour moins d'un sur cinq en

---

<sup>8</sup> Les ménages pauvres sont les ménages des deux premiers quartiles. Pour des questions de cohérence entre les indicateurs utilisés dans les différentes enquêtes (EDSG-II, QUIBB et PMU), le classement des ménages repose sur un indicateur de ressources synthétisant des caractéristiques du chef de ménage, la possession de divers biens durables et des éléments de confort de l'habitat (SITRASS, 2004).



périphérie lointaine. Pour atteindre le « goudron », il faut alors marcher en moyenne 18 minutes en périphérie lointaine contre 5 minutes dans le centre. Malgré un parc de véhicules particuliers réduit, les axes radiaux sont saturés par la concentration des flux sur un petit nombre d'artères et le fonctionnement anarchique du transport collectif artisanal, composé majoritairement de minibus et de taxis collectifs. En raison de la faiblesse de l'offre de transport collectif, en termes de nombre de véhicules et de desserte spatiale, et des ressources monétaires limitées des ménages, la marche à pied est de loin le moyen de déplacement le plus employé, utilisé pour trois déplacements sur quatre. Au cours d'une journée, près de deux citoyens pauvres sur trois et deux non-pauvres sur cinq se déplacent uniquement à pied.

Corrélativement à l'absence de réel choix de localisation résidentielle, les conditions de déplacement et d'accès aux équipements apparaissent particulièrement problématiques dans la capitale guinéenne. L'accès des enfants à l'école depuis le logement n'a rien de garanti, même si des efforts particuliers ont été entrepris pour développer l'offre scolaire depuis une quinzaine d'années.

## **II UNE OFFRE D'ÉDUCATION PRIMAIRE EN MUTATION**

Après avoir affiché très tôt des ambitions marquées en faveur de l'éducation de masse, la Guinée a vu la situation du secteur se dégrader progressivement, tant du point de vue de la qualité de l'enseignement que du décrochage entre offre et demande. Depuis le milieu des années 80, diverses tentatives ont été faites pour inverser cette tendance : Déclaration de Politique Éducative de 1989, Programmes d'Ajustement Sectoriel de l'Éducation I et II dans les années 90, Programme Éducation pour Tous en 2001. A l'échelle du pays, les taux de scolarisation sont de nouveau orientés à la hausse et montrent une réduction de l'écart entre filles et garçons, mais sans que les

Objectifs du Millénaire puissent être atteints aux dates prévues. Ces changements résultent d'initiatives publiques mais sont également dus à l'apparition d'autres intervenants, ONG et surtout secteur privé, sous l'impulsion des bailleurs. En 2004, l'offre privée accueille ainsi plus de 20 % des effectifs totaux d'élèves (Fond Africain de Développement, 2005). Ces différentes évolutions, amélioration des taux de scolarisation, réduction du différentiel entre genres, essor du privé, sont plus marquées encore dans la capitale.

A Conakry, le Taux Net de Scolarisation<sup>9</sup> dans le primaire prend des valeurs très proches dans les trois enquêtes analysées, environ huit enfants scolarisés sur dix. Ce taux semble s'être amélioré entre 1999 et 2002 (+ 6 points), PMU indiquant toutefois une légère diminution entre 2002 et 2003 (- 2 points). Cette baisse, perceptible à tous les âges, pourrait traduire l'effet des difficultés économiques grandissantes des ménages. L'évolution du Taux Brut de Scolarisation est parallèle, mais on retiendra surtout sa valeur élevée (entre 110 et 130) qui témoigne des nombreuses embûches au long des parcours scolaires (retards à l'entrée, redoublements...).

Comme dans le reste du pays, la montée de la scolarisation est concomitante d'un accroissement de l'offre, essentiellement privée. En 2003, on compte de l'ordre d'une école publique pour cinq écoles privées (Groupe Huit-Bceom, 2003), le ratio étant toutefois moins important en nombre de classes (1 publique pour 3,2 privées). Le déséquilibre est d'autant plus marqué que l'on s'éloigne du centre-ville, à la fois du fait d'une offre publique moindre et d'une offre privée plus importante (Carte 2).

Corrélativement, les écoles privées fréquentées par les scolaires de l'enquête PMU sont plus souvent

---

<sup>9</sup> Le Taux Net de Scolarisation pour le niveau primaire est le pourcentage de la population en âge de fréquenter l'école primaire (les 7-12 ans) qui est effectivement scolarisée à l'école primaire. Le Taux Brut de Scolarisation pour le niveau primaire est le rapport entre le nombre d'élèves du niveau primaire, quel que soit leur âge, et la population d'âge officiel de fréquentation du primaire (7-12 ans).

localisées dans le quartier du domicile que les écoles publiques (78 % contre 63 %), d'où un temps de marche pour atteindre l'école réduit d'un quart. Ces taux montrent indirectement deux des atouts du privé : le plus faible nombre d'élèves par classe a priori favorable à la qualité de l'enseignement<sup>10</sup> et le maillage plus fin du territoire.

*Carte 2 : Nombre d'écoles publiques et privées, selon le quartier (2003)*

La fréquentation de l'école primaire publique, en dépit de l'absence de frais d'inscription (en théorie tout au moins puisque les pratiques de corruption impliquent dans certains cas un « droit à l'entrée »), reste difficile pour nombre de budgets. En 1999, selon les données EDSG-II, si l'on cumule les frais entraînés par la fréquentation de l'école publique (livres, fournitures, uniformes, déplacements et repas...), un enfant impliquait en moyenne pour sa famille une dépense annuelle de l'ordre de 43 000 FG<sup>11</sup>. Les difficultés sont accrues en cas de recours au privé qui nécessite un budget moyen nettement plus élevé, 156 000 FG dont près de 100 000 FG de frais d'inscription. Toutefois, une analyse plus poussée des données de l'enquête ESDG-II montre très clairement l'hétérogénéité de l'offre privée. Lorsque les frais d'inscription n'atteignent pas 6 000 FG par mois, la scolarisation d'un enfant coûte annuellement 71 000 FG, dont la moitié de frais d'inscription, tandis que dans le cas contraire, le coût annuel dépasse 250 000 FG, dont les deux tiers pour les seuls frais d'inscription. Cette diversité permet à certains ménages pauvres de recourir au privé : en

---

<sup>10</sup> Dans PMU, les parents étaient invités à indiquer les (éventuels) problèmes ou difficultés liées à l'usage des écoles. Alors que le coût du privé est évoqué par près d'un ménage sur deux, la qualité de service est le principal problème du secteur public, quel que soit le niveau d'aisance du ménage, avec un souci particulièrement vif, celui des classes surchargées cité par la moitié des ménages (mais signalé moins d'une fois sur dix pour le privé).

<sup>11</sup> En 2003, le revenu médian annuel des actifs mesuré par PMU est de l'ordre de 480 000 FG (en FG de 1999). Les coûts de scolarisation n'ont pas été recueillis dans PMU, tandis que le revenu n'est pas connu dans l'EDSG-II.

1999, alors que les deux tiers des enfants issus du dernier quartile scolarisés en privé se rendaient dans les établissements les plus chers, 93 % des enfants des ménages du premier quartile fréquentant le privé allaient dans les écoles les moins onéreuses. Mais la conséquence en est un rallongement des distances à parcourir. Alors que le temps moyen pour se rendre à l'école publique est identique entre enfants des deux premiers et des deux derniers quartiles, le temps de marche pour atteindre l'école privée fréquentée, donc pas forcément la plus proche, est supérieur de près d'un tiers pour les enfants des ménages pauvres.

Le secteur privé accroît néanmoins progressivement ses parts de marché. En 1999, il accueillait le tiers des enfants en primaire, mais près de la moitié en 2002 (données QUIBB). Toutefois cette progression semble très sensible à la conjoncture. L'enquête PMU, comme le Rapport de la revue à mi-parcours de l'EPT (République de Guinée, 2004), montrent un léger retour au public en 2003 qui pourrait s'expliquer par les difficultés économiques des citoyens, entraînant soit des transferts du privé vers le public, soit une déscolarisation nette touchant plus l'offre privée.

### **III LES DETERMINANTS DE LA SCOLARISATION**

La recherche sur la demande d'éducation et ses déterminants est peu développée en Afrique (Pilon et al., 2001), tout particulièrement en milieu urbain. Toutefois on retrouve à des degrés divers en ville les freins observés plus largement au niveau national, relatifs tant à la demande (caractéristiques de l'enfant et de son ménage d'appartenance) qu'à l'offre scolaire (équipement des quartiers en écoles primaires). L'analyse de l'enquête PMU permet de mesurer l'influence de certains de ces facteurs<sup>12</sup>.

---

<sup>12</sup> D'autres facteurs, caractérisant par exemple différemment la place de l'enfant dans la fratrie ou la structure du ménage, ont également été testés mais, moins significatifs, ne sont pas retenus ici. Certains déterminants parfois

## A Les caractéristiques de l'enfant

Le genre est l'un des déterminants majeurs des inégalités de scolarisation<sup>13</sup>. Les données PMU montrent également que les filles sont moins scolarisées que les garçons ; l'écart, en moyenne de quelques points (respectivement 83 et 89 %), se creuse avec l'âge. Les filles sont appelées plus tôt et plus souvent que les garçons à mettre en œuvre leur futur rôle social et elles sont alors sollicitées pour les travaux ménagers, la garde des jeunes enfants... Le coût d'opportunité joue donc en leur défaveur et s'ajoute à un retour d'investissement plus réduit : plus faible chance de trouver un emploi valorisant les acquis scolaires, mais aussi « départ » ultérieur de la fille vers la famille de son mari qui sera donc mieux placée pour capter les éventuels bénéfices d'une scolarisation plus accomplie.

La position de l'enfant dans le ménage joue également un rôle important dans la formation des inégalités d'accès à l'école (Tableau 1). Les enfants dont le lien de parenté avec le chef de ménage n'est pas direct sont défavorisés pour l'accès à l'école, comme dans d'autres contextes africains (Kaboré et Pilon, 2001 ; Pilon, 2002 ; Shapiro et Tambashe, 2001 ; Wakam et Banza Nsungu, 2001). Le confiage concerne plus les filles qui servent fréquemment de domestiques dans le ménage, que ce soit de façon déclarée ou non. Le taux de scolarisation varie ainsi de près de 30 points entre un fils du chef de ménage et une fillette sans aucun lien de parenté ou parente éloignée.

---

mentionnés dans la littérature, comme la religion (Bommier et Lambert, 2000 ; Kobiané, 2002), mais non recueillis lors de l'enquête n'ont donc pu l'être. Il en va de même de l'ancienneté dans la ville ou de l'ethnie, facteurs par ailleurs peu étudiés.

<sup>13</sup> Dans les travaux les plus récents, voir Marcoux et al. (2002), Montgomery et Hewett (2005), Bommier et Lambert (2000), Kouwono (2002), Ersado (2005).

*Tableau 1 : Taux de scolarisation selon diverses caractéristiques de l'enfant*

*(%, enfants de 7 à 14 ans)*

L'avancée en âge se manifeste par le retrait de nombre d'enfants de l'école, dès la fin de l'âge légal du primaire. Plutôt que de persévérer dans un cursus scolaire chaotique ou par manque d'argent, les enfants sont retirés de l'école, soit afin de permettre à leurs cadets ou cadettes de fréquenter eux-mêmes un temps les bancs, soit pour aider au domicile, soit pour entreprendre de petites activités rémunérées dans le cadre d'une activité artisanale. Enfin, la concurrence entre travail et école est très défavorable à cette dernière puisque le petit nombre d'enfants-travailleurs de 7 à 14 ans se voit de fait exclu de l'école : parmi eux, seul un tiers continue de fréquenter un établissement.

### **B Les caractéristiques du ménage**

Certaines des caractéristiques socio-démographiques et économiques du ménage d'appartenance constituent également des facteurs déterminants dans la scolarisation de l'enfant.

Lorsque le chef de ménage est une femme, les chances de scolarisation des enfants sont généralement un peu plus grandes. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation : une plus forte dépendance des mères à l'égard des enfants une fois la vieillesse venue, faute d'autres sources de revenus (Kobiané, 2001), une préférence des femmes pour l'éducation et un pouvoir de décision plus marqué lorsque l'une d'elles est en charge du ménage, mais aussi une prise en charge plus fréquente des frais de scolarisation d'enfants hors ménage par les pères (Lloyd et Blanc, 1996). Toutefois, le genre du chef de ménage n'introduit pas ici de variation notable du taux de scolarisation des enfants.

Parmi les caractéristiques du chef de ménage, les effets de la polygamie sur la scolarisation ont été peu étudiés mais elle est parfois associée à une plus faible scolarisation, notamment dans les

grandes villes (Kobiané, 2002). A Conakry, l'effet global sur la scolarisation est en apparence faible (- 2 %), du même ordre que celui du genre du chef de ménage, et renvoie d'ailleurs à l'un des facteurs explicatifs évoqués précédemment : un homme polygame est susceptible d'avoir des enfants scolarisables dans plusieurs ménages, ce qui limite sa capacité à les envoyer tous à l'école. La répartition et l'ampleur des tâches au sein du ménage influent également sur les possibilités de scolarisation des enfants, et là encore, tout particulièrement des fillettes (Shapiro et Tambashe, 2001 ; Wakam et Banza Nsungu, 2001). L'influence du besoin de main d'œuvre pour les travaux domestiques apparaît en examinant la présence dans le ménage d'une part de jeunes enfants, qui apportent un surcroît de tâches, et d'autre part d'au moins une jeune femme inactive célibataire, laquelle peut, au contraire, assurer ces tâches et donc diminuer les sollicitations envers les plus jeunes. Dans le premier cas, nous mettons en évidence une influence négative, mais faible (- 2 %). Dans le second cas, l'effet est positif et plus notable (+ 7 %). De manière similaire, la présence d'un actif travaillant à domicile (une femme le plus souvent), pouvant potentiellement s'occuper du ménage et notamment d'enfants en bas âge, favorise la scolarisation des enfants plus âgés (+ 4 %). Le niveau d'études du chef de ménage est nettement plus discriminant (Tableau 2), l'école contribuant à la perpétuation des stratifications sociales préexistantes (Hugon, 2005). Plus celui-ci est bas, moins les enfants ont de chances de fréquenter les bancs de l'école, comme le montrent déjà pour Conakry en 1990, Glick et Sahn (2000) ou pour d'autres contextes africains, Lloyd et Blanc (1996). Chez les chefs de ménage ayant fait des études supérieures, le taux de scolarisation atteint 98 %. Le genre, tant de l'enfant que du chef, amplifie cet effet. Ainsi, le taux de scolarisation chute de plus de 15 points entre un garçon d'un ménage dont le chef est un homme instruit et une fille d'un ménage dont le chef est une femme sans instruction.

*Tableau 2 : Taux de scolarisation selon diverses caractéristiques du ménage*

*(%, enfants de 7 à 14 ans)*

L'âge du chef de ménage joue sensiblement sur la scolarisation des enfants, mais de façon non linéaire. On peut y voir la résultante de deux effets contradictoires, d'une part des taux de scolarisation très faibles chez les plus âgés d'entre eux, et d'autre part une tendance à l'amélioration, avec l'âge, de la situation économique du ménage, facteur majeur de scolarisation. Un écart très sensible dans les taux de scolarisation apparaît entre d'une part les enfants des ménages des deux premiers quartiles et ceux des ménages du troisième quartile, l'appartenance au quart des ménages les plus favorisés apportant encore un surcroît de chance d'être scolarisé. La scolarisation augmente donc logiquement avec le niveau de vie et l'impact de ce facteur semble très élevé<sup>14</sup>. En particulier, les ménages qui se situent juste en dessus des niveaux de subsistance auront tendance, pour ne pas courir le risque de tomber en deçà, à ne pas scolariser des enfants ou à les déscolariser en vue d'éviter les coûts directs et indirects de l'école et de les faire contribuer éventuellement aux activités productives et/ou domestiques du ménage. Dans une hypothèse de concurrence entre capital physique, capital financier et capital humain, les ménages sans biens matériels ni épargne sont amenés à emprunter sur le capital humain, c'est-à-dire à retirer leurs enfants de l'école pour les faire travailler (Canagarajah et Nielsen, 2001). Comme dans les autres villes du Sud, la prégnance de la pauvreté obère la participation scolaire des enfants de Conakry.

---

<sup>14</sup> La situation économique du ménage joue aussi sur d'autres indicateurs, taux de réussite, retard d'entrée, redoublement... (Glick et Sahn, 2000 ; Lloyd et Blanc, 1996 ; Shapiro et Tambashe, 2001).



## **C La configuration de l'offre scolaire**

La scolarisation est aussi influencée par la qualité de l'offre d'éducation. La présence de classes multiples ou de cycles incomplets, la non-disponibilité des manuels, les classes surchargées, les enseignants sous-formés sont autant de facteurs défavorables. Nous ne disposons pas d'informations sur ces différents aspects et ne pouvons donc les prendre en compte. Mais la qualité de l'offre présente également une dimension spatiale. La plus ou moins grande densité d'écoles, la distance et, donc, le temps pour y parvenir jouent à travers plusieurs mécanismes. Le temps mis pour atteindre l'école et en revenir est un temps « inutile », en tout cas du point de vue des usages alternatifs possibles, et se rajoute au temps scolaire au sens strict. Il représente donc un coût d'opportunité que le ménage est amené à prendre en compte. Mais le rallongement des distances est aussi perçu par les parents comme un facteur de risque, lié à la dangerosité de la circulation et aux risques d'agression, les fillettes étant là encore pénalisées par rapport aux garçons. Dans un contexte de contraintes fortes pesant sur les choix résidentiels des ménages d'une part, et de sous-équipement des quartiers d'autre part, on peut faire l'hypothèse que la répartition spatiale de l'offre d'éducation primaire et la localisation des résidences par rapport aux établissements ne sont pas sans influence sur les taux d'accès à l'école.

Nous avons retenu ici deux indicateurs pour caractériser l'offre d'écoles, en distinguant à chaque fois public et privé : la densité par quartier, à partir d'un recensement de l'offre scolaire réalisé en 2003 par le Ministère de l'Education (Groupe Huit-Bceom, 2003) ; le temps pour se rendre à pied à l'école effectivement fréquentée, à partir des données PMU<sup>15</sup>. Sur les trente quartiers de l'enquête PMU, les densités d'écoles publiques et privées sont statistiquement indépendantes, ce qui montre

---

<sup>15</sup> Ces informations sont calculées par zone d'enquête pour l'école utilisée la plus proche et réaffectées ensuite à chaque enfant du quartier, qu'il soit ou non scolarisé.

que l'offre privée ne s'installe pas nécessairement en complément de l'offre d'Etat. Pour le secteur public, densité et temps de parcours sont significativement corrélés, dans le sens attendu. Par contre, les deux indicateurs sont statistiquement indépendants pour l'offre privée, ce qui traduit la possibilité d'arbitrages entre qualité, coût et éloignement.

La scolarisation semble en première approche, c'est-à-dire non contrôlés les effets des autres facteurs, d'autant plus élevée que l'offre d'écoles est spatialement importante (Tableau 3). Mais si l'on désagrège l'offre selon le type d'écoles, ce premier résultat doit être fortement nuancé. Il reste vrai pour l'école publique, que l'on se réfère aux temps de parcours ou, surtout, aux densités : entre les faibles et les fortes densités<sup>16</sup>, le gain est de plus de 10 points, proche par exemple de celui apporté par le passage du premier au dernier quartile de ressources des ménages (+ 14 %). En revanche, l'impact négatif des densités en écoles privées sur le taux de scolarisation apparaît paradoxal, d'autant que la prise en compte du temps de parcours montre d'abord une amélioration de la scolarisation lorsque la durée augmente, avant qu'une nouvelle hausse des temps de parcours entraîne, comme attendu, un fléchissement de la participation des enfants. Aussi, pour être réellement attestés et mieux compris, ces effets d'offre et d'accessibilité différentielle à l'école doivent être décorrélés des autres facteurs explicatifs relatifs à l'enfant et à son ménage.

*Tableau 6 : Taux de scolarisation selon diverses caractéristiques d'offre scolaire  
(%, enfants de 7 à 14 ans)*

---

<sup>16</sup> Trois catégories (faibles, moyennes, fortes) partagent, par construction, la population d'enfants en trois groupes d'importance équivalente.

### **D Densité d'écoles publiques, distance à l'école privée : des effets significatifs**

Le calage de plusieurs modèles logit permet alors de préciser les effets propres des différentes variables. Le modèle de base prend en compte uniquement les caractéristiques de l'enfant et les descripteurs du ménage (Tableau 4). Les résultats obtenus sont cohérents avec ceux présentés précédemment. Les filles accèdent plus difficilement à la scolarisation que les garçons. Ne pas être un proche parent du chef de ménage est un facteur extrêmement défavorable. L'âge du chef de ménage, faiblement significatif, joue d'abord positivement (jusqu'à 56 ans), négativement ensuite. L'absence d'éducation scolaire du chef de ménage est un facteur très pénalisant. Le niveau de ressources oppose fortement la moitié de la population la plus aisée à la plus défavorisée, les écarts au sein de ces deux catégories étant plus limités.

*Tableau 4 : Résultats des modèles logistiques de scolarisation*

*(enfants de 7 à 14 ans)*

Les modèles 2 et 3 correspondent au modèle de base, enrichi de deux indicateurs d'offre, l'un concernant les écoles primaires publiques, l'autre les écoles primaires privées. La densité d'écoles dans le quartier (modèle 2) joue très significativement, qu'il s'agisse du public ou du privé. Toutefois, si l'on observe bien l'effet attendu pour le secteur public (l'accroissement de l'offre amène un accroissement de la scolarisation), l'effet est inverse en ce qui concerne l'offre privée, confirmant les résultats apparents. La prise en compte du temps de trajet domicile-école (modèle 3) fournit un résultat en léger porte-à-faux avec les observations de la section précédente : le temps à l'école publique ne joue plus de façon significative (mais l'effet reste tel qu'attendu) tandis que l'accroissement du temps mis pour rejoindre l'école privée joue significativement et pénalise la probabilité de scolarisation.

La considération simultanée des temps et des densités impose quelques précautions. D'une part, comme nous l'avons signalé, ces deux critères sont très significativement corrélés pour les écoles publiques : les prendre en compte simultanément conduit à un modèle (non présenté ici) dans lequel le temps à l'école publique n'est en aucune manière significatif. Ils sont par contre indépendants pour les écoles privées et peuvent donc a priori être tous deux conservés. D'autre part, distances et densités ont été déterminées au niveau de chaque quartier. Des spécificités locales non mesurées pourraient alors être partiellement capturées par ces indicateurs : fort intérêt des parents pour l'éducation accroissant les chances de localisation d'écoles tant privées (du fait d'une plus grande demande) que publiques (par des actions auprès des pouvoirs locaux) ou politiques publiques volontaristes pour inciter les familles à scolariser les enfants... Pour tenter de prendre en compte de telles spécificités et éviter qu'elles ne perturbent l'estimation des effets d'indicateurs d'offre, le modèle 4 intègre un ensemble de variables indicatrices rendant compte de la zone géographique d'habitat (valeurs estimées non reprises dans le Tableau 4).

Dans ce dernier modèle, l'effet de la distance-temps à l'école privée est légèrement amplifié et reste très significatif. La sensibilité de la scolarisation à la densité d'écoles publiques se maintient quasiment à l'identique. Par contre, l'effet de la densité d'écoles privées devient très légèrement positif mais perd toute significativité. La réestimation du modèle sans la densité d'écoles privées ne change que très marginalement les autres coefficients.

Se dégage ainsi un schéma de scolarisation qui continue à faire la part belle à l'offre publique, premier recours des citoyens, tandis que le secteur privé n'intervient que dans un second temps, en tout cas pour les pauvres. La disponibilité de l'offre publique, évaluée ici à travers sa densité, paraît le facteur déterminant. Tout se passe comme si le temps de parcours pour atteindre l'établissement « s'effaçait » ainsi derrière la simple disponibilité physique de l'offre. En ce qui concerne le secteur

privé, l'arbitrage distance-densité fonctionne dans l'autre sens. Le volume d'offre d'écoles privées importe moins que l'accessibilité financière des établissements proches qui permet ou interdit leur fréquentation. Le temps de parcours, mesure de l'accessibilité physique, apparaît comme un révélateur de l'accessibilité monétaire et occulte largement la densité d'implantation des établissements.

## **CONCLUSION**

Les écarts de taux de scolarisation observés à Conakry et leur mise en relation avec différents facteurs explicatifs mettent en évidence des inégalités territoriales d'accès à l'éducation primaire. Parmi les multiples facteurs influant sur la scolarisation des enfants en primaire, la nature et la configuration spatiale de l'offre éducative, c'est-à-dire le caractère public ou privé des écoles et la distance à parcourir au quotidien pour s'y rendre, jouent un rôle important. L'implantation spatialement très différenciée des écoles publiques et privées dans la ville reflète certes le désengagement actuel des acteurs publics dans la fourniture d'une offre éducative de base. Mais elle renvoie aussi à des processus de décision et de mise en œuvre aux temporalités différentes : la réactivité de l'offre privée contraste avec les rythmes plus lents d'ouverture des écoles publiques. Il en résulte une prédominance du public dans les zones centrales, et son effacement au profit du privé en périphérie. Mais l'accessibilité physique des enfants à l'école primaire ne peut être considérée indépendamment de l'accessibilité monétaire.

Même si les opérateurs privés adaptent, tout au moins en partie, leurs tarifs – et donc la qualité des prestations proposées – à la solvabilité des populations concernées, la contrainte économique limite drastiquement les possibilités de choix des familles. Les tactiques élaborées par les ménages pauvres s'attachent alors à réduire les coûts de scolarisation au prix, dans certains cas, d'un

accroissement sensible du temps de déplacement, tandis que les stratégies des ménages plus aisés s'affranchissent plus facilement de la contrainte monétaire dans le choix des écoles.

La diffusion spatiale accélérée du secteur privé ne constitue donc qu'une réponse partielle et socialement sélective aux besoins de scolarisation. Si elle contribue à accroître l'offre de scolarisation, cette diffusion ne remet pas en cause les inégalités spatiales. Le caractère peu substituable des deux secteurs prône alors pour un réinvestissement des acteurs publics dans la scolarisation de base en milieu urbain, de manière à mieux répondre à des besoins en forte croissance mais faiblement solvables.

## **BIBLIOGRAPHIE**

BENNELL P., 2002, « Hitting the target: Doubling primary school enrollments in Sub-Saharan Africa by 2015 », *World Development*, vol. 30, n° 7, pp. 1179-1194.

BOMMIER A. et LAMBERT S., 2000, « Education demand and age at school enrollment in Tanzania », *The Journal of Human Resources*, vol. 35, n° 1, pp. 177-203.

CANAGARAJAH S. et COULOMBE H., 1998, *Child labor and schooling in Ghana*, Washington DC, World Bank, 44 p. (Policy Research WP n° 1844).

CANAGARAJAH S. et NIELSEN H.S., 2001, « Child labor in Africa: a comparative study », *Annals of the AAPSS*, vol. 575, pp. 71-91.

DIAZ OLVERA L., PLAT D. et POCHET P., 2005, « Les quartiers sans la ville ? Accès aux services, transport et ségrégation urbaine en Afrique Subsaharienne », dans M.-A. BUISSON et D. MIGNOT (éds), *Concentration économique et ségrégation spatiale*, Bruxelles, Ed. de Boeck, pp. 245-261.

DIRECTION NATIONALE DE LA STATISTIQUE, 1995, *Enquête Intégrale sur les conditions de*

*vie des ménages guinéens avec module Budget et Consommation (EIBC)*, Conakry, Ministère du Plan, République de Guinée, 194 p.

DROY I., 2005, « Pauvreté, enclavement et accès à l'école primaire en milieu rural guinéen », *Mondes en développement*, vol. 33, n° 132, pp. 111-127.

ERSADO L., 2005, « Child labor and schooling decisions in urban and rural areas: Comparative evidence from Nepal, Peru, and Zimbabwe », *World Development*, vol. 33, n° 3, pp. 455-480.

FOND AFRICAÏN DE DÉVELOPPEMENT, 2005, *République de Guinée. Document de stratégie par pays axée sur les résultats 2005-2009 (SPAR 2005-2009)*, Abidjan, FAD, 68 p.+ann. (Département des opérations par pays. Région ouest).

GLICK P. et SAHN D.E., 1997, « Gender and education impacts on employment and earnings in West Africa: Evidence from Guinea », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 45, n° 4, pp. 793-823.

GLICK P. et SAHN D.E., 2000, « Schooling of girls and boys in a West African country: the effects of parental education, income, and household structure », *Economics of Education Review*, vol. 19, n° 1, pp. 63-87.

GROOTAERT Ch., 1998, *Child labor in Côte d'Ivoire: incidence and determinants*, Washington DC, World Bank, 80 p. (World Bank Policy Research WP n° 1905).

GROUPE HUIT-BCEOM, 2003, *Etude de faisabilité d'un programme prioritaire d'aménagement des quartiers sous-équipés de Conakry. Rapport de phase 1. Rapport pour la Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme*, Conakry, Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat de la République de Guinée, 196 p.

HUGON Ph., 2005, « La scolarisation et l'éducation : facteurs de croissance ou catalyseur du développement ? », *Mondes en développement*, vol. 33, n° 132, pp. 13-28.

- JENSEN P. et NIELSEN H.S., 1997, « Child labour or school attendance ? Evidence from Zambia », *Journal of Population Economics*, vol. 10, n° 4, pp. 407-424.
- KABORE I. et PILON M., 2001, *La mesure des inégalités d'accès à l'éducation au Burkina Faso : l'apport des données non scolaires*, Ouagadougou, INSD, IRD, 18 p.
- KABORE I. et PILON M., 2003, *Intra-urban enrolment disparities in Ouagadougou*, Document préliminaire pour le « Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2003/4 », 16 p.
- KOBIANE J.-F., 2001, « Revue générale de la littérature sur la demande d'éducation en Afrique », dans M. PILON et Y. YARO. (dir.), *La demande d'éducation en Afrique. État des connaissances et perspectives de recherche*, Dakar, UEPA, pp. 19-47 (Coll. Réseau sur la famille et la scolarisation en Afrique, n° 1).
- KOBIANE J.-F., 2002, « De la campagne à la ville, constances et différences dans les déterminants de la scolarisation des enfants au Burkina Faso », Colloque « *La recherche face aux défis de l'éducation au Burkina Faso* », INSS/CNRST-IRD-AREB, Ouagadougou, 19-22 novembre, 18 p.
- KOUWONO R.K., 2002, « Travail domestique des enfants et fréquentation scolaire au Togo : quelles interactions ? », *11<sup>ème</sup> conférence de l'AIDELF*, Dakar, 10-13 décembre, 11 p.
- LANGE M.-F., 2002, « Politiques publiques d'éducation », dans M. LEVY (dir.), *Comment réduire pauvreté et inégalité : pour une méthodologie des politiques publiques*, Paris, IRD-Karthala, pp. 37-59.
- LANGE M.-F., ZOUNGRANA C.M. et YARO Y., 2002, « Éducation, enfants et sociétés de demain. Exemples africains », *11<sup>ème</sup> conférence de l'AIDELF*, Dakar, 10-13 décembre, 14 p.
- LLOYD C. B. et BLANC A.K., 1996, « Children's schooling in sub-Saharan Africa: The role of fathers, mothers, and others », *Population and Development Review*, vol. 22, n° 2, pp. 265-298.
- MARCOUX R., GUEYE M. et KONATE M.K., 2002, « Environnement familial, itinéraires scolai-



- res et travail des enfants au Mali », *11<sup>ème</sup> conférence de l'AIDELF*, Dakar, 10-13 décembre, 10 p.
- MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION, et MACRO INTERNATIONAL INC., 2000, *Enquête démographique et de santé. Guinée, 1999*, Conakry (Guinée)-Calverton (USA), 243 p.
- MONTGOMERY M.R. et HEWETT P.C., 2005, *Poverty and children's schooling in urban and rural Senegal*, New York, Population Council, 30 p. (Policy Research Division WP n° 196).
- NIELSEN H.S., 1998, *Child labor and school attendance : Two joint decisions*, Aarhus, Centre for Labour Market and Social Research, 32 p. (Working Paper 98-15).
- PILON M., 2002, « Disparités intra-urbaines en matière de scolarisation : le cas de Ouagadougou », Colloque « *La recherche face aux défis de l'éducation au Burkina Faso* », INSS/CNRST-IRD-AREB, Ouagadougou, 19-22 novembre, 16 p.
- PILON M., GERARD E. et YARO Y., 2001, « Conclusion. Enseignements et perspectives de recherche », dans M. PILON et Y. YARO (dir.), *La demande d'éducation en Afrique. État des connaissances et perspectives de recherche*, Dakar, UEPA, pp. 213-219 (Réseau sur la famille et la scolarisation en Afrique, n° 1).
- REPUBLIQUE DE GUINEE, 2004, *Rapport de la revue à mi-parcours de l'EPT*, (<http://www.pept.org.gn/EPT/RapportMiParcourt.htm>, consulté le 15/02/2007).
- REPUBLIQUE DE GUINEE - MINISTERE DU PLAN, 2002, *Enquête sur le questionnaire des indicateurs de base du bien-être*, Conakry, 82 p.
- SHAPIRO D. et TAMBASHE B.O., 2001, « Gender, poverty, family structure, and investments in children's education in Kinshasa, Congo », *Economics of Education Review*, vol. 20, n° 4, pp. 359-375.
- SITRASS, 2004, *Pauvreté et mobilité urbaine à Conakry. Rapport Final*, Lyon-Arcueil, (Recherche pour la Banque Mondiale dans le cadre du SSATP), 154 p.

(<http://www4.worldbank.org/afr/ssatp/Resources/PapersNotes/Conakry.pdf>, consulté le 15/02/2007).

SOLAUX G. et SUCHAUT B., 2002, « La privatisation « rampante » des systèmes éducatifs d'Afrique sub-saharienne », Colloque ARES « *Les voies de scolarisation alternative en Afrique sub-saharienne* », Strasbourg, 22 mai, 17 p.

TANSEL A., 1997, « Schooling attainment, parental education, and gender in Cote d'Ivoire and Ghana », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 45, n° 4, pp. 825-856.

UNICEF et GOUVERNORAT DE CONAKRY, 1999, *Élaboration d'une cartographie de la pauvreté urbaine de la ville de Conakry*, Conakry, 54 p.

WAKAM J. et BANZA NSUNGU B., 2001, « Le Cameroun. Politiques éducatives et système éducatif actuel », dans M. PILON et Y. YARO (dir.), *La demande d'éducation en Afrique. État des connaissances et perspectives de recherche*, Dakar, UEPA, pp. 117-134 (Réseau sur la famille et la scolarisation en Afrique, n° 1).

ZOUNGRANA C.M., TOKINDANG J., MARCOUX R. et KONATÉ M., 1998, « La trajectoire scolaire des filles à Bamako. Un parcours semé d'embûches », dans M.-F. LANGE (dir.), *L'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous conditions*, Paris, Karthala, pp. 167-196.

*Tableau 1 : Taux de scolarisation selon diverses caractéristiques  
de l'enfant (% , enfants de 7 à 14 ans)*

Âge de l'enfant	
7-8 ans	87
9-12 ans	87
13-14 ans	82
<hr/>	
Lien avec le chef de ménage	
Enfant	89
Neveu/frère ou Nièce/sœur	88
Autre parent	71
Sans lien de parenté	58

---

*Source : PMU, 2003*

*Tableau 2 : Taux de scolarisation selon diverses caractéristiques du ménage*

*(%, enfants de 7 à 14 ans)*

<hr/>	
Niveau d'instruction du chef de ménage	
Sans instruction	81
Primaire	94
Secondaire ou supérieur	94
<hr/>	
Age du chef de ménage	
40 ans et moins	81
41 à 60 ans	89
61 ans et plus	83
<hr/>	
Ressources du ménage	
Premier quartile	80
Deuxième quartile	79
Troisième quartile	89
Quatrième quartile	94
<hr/>	

*Source : PMU, 2003*

*Tableau 3 : Taux de scolarisation selon diverses caractéristiques  
d'offre scolaire (% , enfants de 7 à 14 ans)*

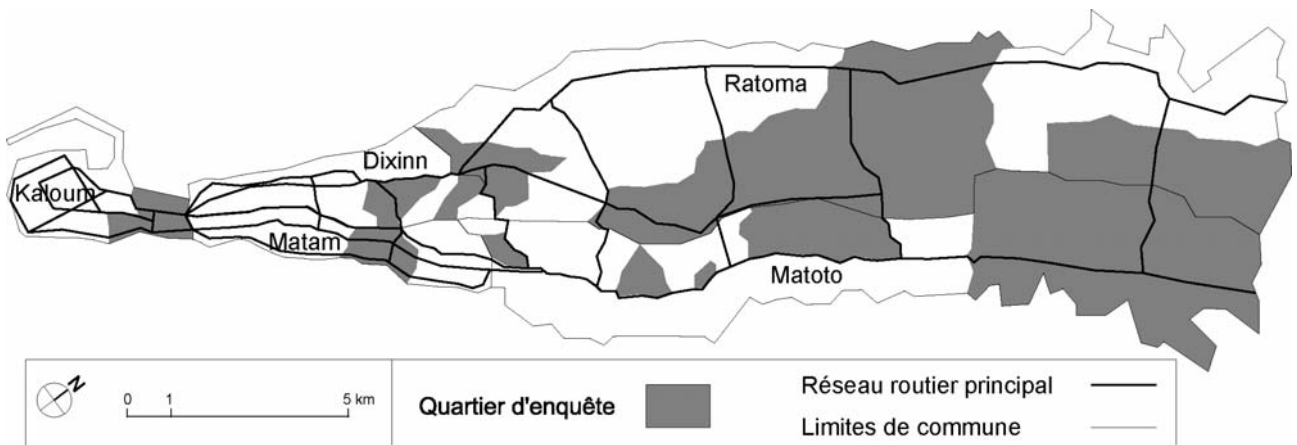
<hr/>	
Distance-temps à pied à l'école la plus proche	
- de 5 minutes	90
6-10 minutes	90
11 minutes et plus	80
<hr/>	
Distance-temps à pied à l'école publique la plus proche	
- de 5 minutes	90
6-10 minutes	87
11 minutes et plus	85
<hr/>	
Distance-temps à pied à l'école privée la plus proche	
- de 5 minutes	85
6-10 minutes	93
11 minutes et plus	83
<hr/>	
Densité du quartier en écoles publiques	
Faible	84
Moyenne	83
Forte	95
<hr/>	
Densité du quartier en écoles privées	
Faible	89
Moyenne	89
Forte	81
<hr/>	

*Source : PMU, 2003*

Tableau 4 : Résultats des modèles logistiques de scolarisation (enfants de 7 à 14 ans)

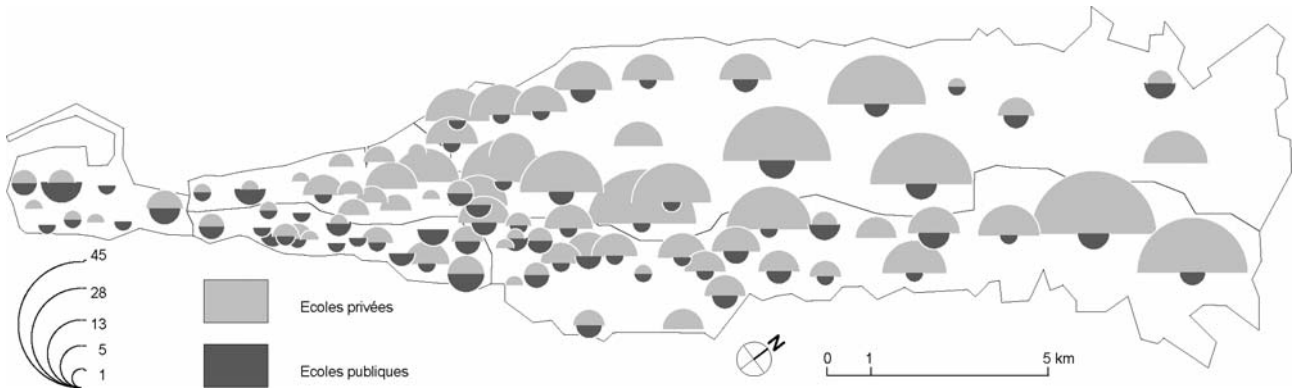
	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	Odd ratio	Proba	Odd ratio	Proba	Odd ratio	Proba	Odd ratio	Proba
Constante	0,096	0,091	0,097	0,096	0,224	0,288	0,234	0,346
<i>Sexe de l'enfant</i>								
Fille	0,642	0,019	0,629	0,017	0,644	0,022	0,599	0,012
<i>Lien de parenté</i>								
Enfant	4,369	0,000	4,874	0,000	4,477	0,000	5,388	0,000
Parent proche	3,875	0,000	3,952	0,000	3,627	0,001	4,010	0,000
<i>Age de l'enfant</i>								
9-12 ans	1,060	0,793	1,124	0,609	1,098	0,678	1,215	0,410
13-14 ans	0,591	0,044	0,582	0,043	0,630	0,080	0,591	0,061
<i>Instruction (chef)</i>								
Scolarisé	3,707	0,000	3,859	0,000	3,576	0,000	3,679	0,000
<i>Etat matrim. (chef)</i>								
Polygame	0,591	0,016	0,580	0,015	0,643	0,047	0,591	0,025
<i>Age (chef)</i>								
Age	1,103	0,068	1,097	0,089	1,109	0,055	1,077	0,200
Age*Age	0,999	0,085	0,999	0,126	0,999	0,067	0,999	0,219
<i>Inactive (ménage)</i>								
Oui	1,616	0,031	1,662	0,028	1,522	0,062	1,544	0,071
<i>Ressources (ménage)</i>								
3ème quartile	1,719	0,021	1,921	0,007	1,644	0,036	2,139	0,003
4ème quartile	2,438	0,005	2,571	0,004	2,354	0,008	2,822	0,003
<i>Densité d'écoles</i>								
Public			1,220	0,001			1,246	0,006
Privé			0,969	0,000			1,000	0,994
<i>Temps de marche</i>								
Privé					0,948	0,019	0,879	0,000
Public					0,981	0,119		
Pseudo-R <sup>2</sup>		0,14		0,17		0,15		0,23
AIC		770		746		764		710

*Exemple de lecture (Modèle 1) : toutes choses égales par ailleurs, la probabilité d'être scolarisé est plus élevée pour un enfant d'un ménage dont le chef a été à l'école que pour un enfant d'un ménage dont le chef n'a jamais été scolarisé (significatif au seuil de un pour mille) ; par contre, une fille a moins de chances, toutes choses égales par ailleurs, d'être scolarisée qu'un garçon (significatif au seuil de 2 %). Effectif : 1009 jeunes de 7 à 14 ans. Source : PMU, 2003.*



*Carte 1 : Conakry et les zones d'enquête de PMU (2003)*

Carte réalisée avec Philcarto - <http://perso.club-internet.fr/philgeo>



*Carte 2 : Nombre d'écoles publiques et privées, selon le quartier (2003)*

*Carte réalisée avec Philcarto - <http://perso.club-internet.fr/philgeo>*